



## levé d'une hypothèque

Par **K10**, le **01/07/2022** à **17:46**

J'ai une dette qui a été prescrite (plus de 10 ans). Cependant, l'organisme de recouvrement a mis une hypothèque sur un terrain que je possède.

Je veux vendre le terrain et le notaire m'apprend qu'un organisme de recouvrement a mis une hypothèque sur le dit terrain.

J'ai contacté l'organisme qui me propose de négocier pour la levée de l'hypothèque tout en me précisant que l'on ne peut pas m'obliger à payer.

Le bien est estimé à 110000 euros.

Dois je négocier ? Si oui, quel pourcentage dois je verser ( entre 5 et 10 000 euros)?

Etant donné que la dette es prescrite.

Merci pour votre réponse

Cordialement

H salcede

Par **Marck.ESP**, le **02/07/2022** à **07:43**

**BONJOUR** *et merci de respecter les CGU que vous avez cochées (formules de politesse)*

A quelle date cet organisme a-t-il obtenu l'hypothèque judiciaire ?